ART. PREMIER N° CF143

ASSEMBLÉE NATIONALE

21 septembre 2023

PROGRAMMATION DES FINANCES PUBLIQUES 2023-2027 - (N° 530)

Tombé

AMENDEMENT

N º CF143

présenté par M. Jean-Philippe Tanguy

ARTICLE PREMIER

RAPPORT ANNEXÉ

Après l'alinéa 107, insérer l'alinéa suivant :

« Une revue des emplois, des dépenses et de la rationalisation des opérateurs de l'État est organisée au cours de l'exercice 2024. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Il existe aujourd'hui 438 opérateurs, 314 commissions diverses et des centaines de structures aux statuts juridiques divers rattachées à l'État.

Les opérateurs employaient, en 2023, 479 000 agents, soit un tiers des effectifs de la fonction publique d'État.

Le présent amendement prévoit qu'au cours de l'exercice 2024, une revue des emplois, des dépenses et de la rationalisation des opérateurs de l'État soit organisée.